



COMMISSAIRE À LA
DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

ÉTUDE DES CRÉDITS
2025-2026

Questions particulières



ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP1-002	Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2023-2024, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates des rencontres, le budget et les résultats obtenus.		1
QP1-004	<p>Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 :</p> <p>a) le nom de toutes les campagnes; b) les coûts de ces campagnes; c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser; d) les dates de diffusion de la campagne; e) les objectifs visés par chaque campagne.</p>		3
QP1-006	<p>Le 1er novembre 2024, le Conseil du Trésor publiait la liste des organismes soumis aux mesures de contrôle des dépenses au 1er novembre en 2024. La directive du Conseil du Trésor s'applique aux organisations suivantes :</p> <p>a. Ministère de la Sécurité publique; b. Commissaire à la déontologie policière; c. Bureau du Coroner; d. RACJ; e. SQ; f. Tribunal administratif de déontologie policière; g. BEI; h. Commission des libérations conditionnelles; i. Fonds des services de police; j. U.P.A.C.; k. École nationale de police; l. École nationale des pompiers; m. SOPFEU.</p>		4

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP1-007	<p>Pour chacune des organisations ci-dessus, veuillez nous décrire les efforts mis en place et les économies générées par l'organisation pour répondre à chacune des trois demandes suivantes:</p> <p>a. Gel de recrutement;</p> <p>a. Concernant le gel de recrutement, veuillez nous indiquer le nombre de postes actuellement vacants et non comblés en raison du gel imposé et les économies générées.</p> <p>b. Limitation du temps supplémentaire;</p> <p>c. Limitation des dépenses de déplacement.</p>		5
QP1-008	<p>Veuillez nous fournir les mesures d'économies et les mesures en révision des programmes identifiés afin de respecter la cible de compression budgétaire fixée par le SCT au ministère de la Sécurité publique pour 2024-2025, ventilé par organisme</p>		6
QP1-077	<p>Concernant les plaintes pour profilage racial déposées contre un policier, veuillez nous dire, par année pour les cinq dernières années, ainsi que par communauté culturelle et minorité ethnique ou minorité visible :</p> <p>a. Le nombre de plaintes déposées, par corps de police;</p> <p>b. Le nombre de plaintes ayant été retenues, par corps de police;</p> <p>c. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;</p> <p>d. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;</p> <p>e. Le nombre de plaintes ayant été devant les tribunaux.</p>		7
QP1-253	<p>L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2024-2025.</p>		8
QP1-254	<p>La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2024-2025 ainsi que les augmentations et bonis prévus. La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2024-2025 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier</p>		9
QP1-255	<p>La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2024-2025 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise</p>		10
QP1-256	<p>Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire et nombre de plaintes refusées, par motif.</p>		11

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP1-257	L'article 143 de la Loi sur la police permet maintenant de faire une plainte ou un signalement au Commissaire sous le couvert de l'anonymat. En lien avec cette nouvelle disposition introduite avec le projet de loi 14 adopté le 5 octobre 2023, veuillez nous dire : a. Le nombre total de plaintes déposées; b. Le nombre de plaintes anonymes déposées; c. Le nombre de plaintes anonymes retenues et rejetées; d. Le nombre de plaintes anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête; e. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à une plainte anonyme; f. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été sanctionnés suite à une plainte anonyme; g. Le nombre total de signalements déposés; h. Le nombre de signalements anonymes déposés; i. Le nombre de signalements anonymes retenus et rejetés; j. Le nombre de signalements anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête; k. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à un signalement anonyme; l. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix sanctionnés suite à un signalement anonyme.		12
QP2-003	Le nombre de plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial reçues par la Commission de déontologie policière pour l'année écoulée. Ventiler par corps policiers		13
QP2-004	Nombre de plaintes reçues par la Commission de déontologie policière concernant une interpellation policière		14
QP2-009	Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) ?		15
QP3-007	Pour l'année 2024-2025, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir : a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration; b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération; c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération et leur curriculum vitae; d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.		16

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
TABLE DES MATIÈRES
QUESTIONS PARTICULIÈRES

LIBELLÉ DE LA QUESTION		Référence au cahier MSP	PAGE
QP3-008	Pour l'année 2024-2025, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité		17
QP3-009	Pour l'année 2024-2025, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité		18
QP3-010	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2024-2025		19
QP3-011	Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2024-2025		20
QP3-129	L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2022-2023.	QP1-253	
QP3-130	La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2022-2023 ainsi que les augmentations et bonis prévus.	QP1-254	
QP3-131	La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2022-2023 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.	QP1-254	
QP3-132	La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2022-2023 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.	QP1-255	
QP3-133	Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire, et nombre de plaintes refusées, par motif.	QP1-256	

**MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 2 : Liste de tous les comités interministériels formés ou déjà formés en 2024-2025, dont ont fait partie le ministère ou ses organismes, agences ou autres avec d'autres ministères, organismes, agences ou partenaires. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, les dates de rencontre, le budget et les résultats obtenus.

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Date	Résultats
Comité sectoriel issu du milieu policier sur le profilage racial et social	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser la collaboration policière et le développement de bonnes pratiques; ▪ Participer au suivi de plans d'actions et des stratégies gouvernementales; ▪ Constituer une plate-forme d'échanges et de réseautage pour le milieu policier afin de développer une expertise; ▪ Conseiller le MSP lorsque requis. 	MSP, ENPQ, ADPQ, ADPPNIQ, SQ, SPVM, SPVQ, SPVG, SPAL, SPL, SPVR, COMDP (observateur)	20 juin 2024 12 septembre 2024	Travail sur des capsules en lien avec le profilage racial et social.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

Comité ou groupe de travail	Mandat	Représentants MSP et autres	Date	Résultats
Comité technique pour les dossiers en lien avec les premières nations et les Inuits	Réunir sur une base régulière les différents intervenants qui pourraient être interpellés dans les dossiers spécifiques en lien avec les Premières Nations et les Inuits.	SMAP MSP SQ ENPQ LSJML DPCP COMDP	18 septembre 2024 9 décembre 2024 11 février 2025 27 mars 2025	Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une réponse concertée pour les dossiers en lien avec les Premières Nations et les Inuits; ▪ Assurer le suivi de la mise en place des mesures autochtones des commissions d'enquête; ▪ Identifier les principaux enjeux ou problématiques soulevés dans les dossiers en lien avec les Premières Nations et les Inuits; ▪ Élaboration d'un tableau de bord pour assurer le suivi des dossiers discutés incluant le suivi des mesures autochtones, maintenir sa mise à jour et le transmettre au comité directeur; ▪ Mettre en place les recommandations formulées par le comité stratégique; ▪ Traiter toute question qui serait présentée aux membres du Comité technique.
Comité table de partage de la formation	Utilisation des formations actuellement disponibles au sein des organisations partenaires	ADPQ DPCP ENPQ SQ SPVQ UPAC SPVM SM-St-Jérôme COMDP	6 juin 2024 11 septembre 2024 12 décembre 2024	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recensement des formations déjà développées, ▪ Analyse des possibilités de partage et ▪ Détermination de la faisabilité de développer d'autres formations en partenariat. ▪ Identification d'un outil de partage en ligne des formations ou de capsules d'information.

Données au 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 04 : Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 :

- a) le nom de toutes les campagnes;
- b) les coûts de ces campagnes;
- c) le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser;
- d) les dates de diffusion de la campagne;
- e) les objectifs visés par chaque campagne.

LISTE DES CAMPAGNES DE PUBLICITÉ ET DE SENSIBILISATION	FOURNISSEURS	COÛT (\$)
Aucune		-

Données au 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 6 : Le 1er novembre 2024, le Conseil du Trésor publiait la liste des organismes soumis aux mesures de contrôle des dépenses au 1er novembre en 2024. La directive du Conseil du Trésor s'applique aux organisations suivantes :

- a. Ministère de la Sécurité publique;**
- b. Commissaire à la déontologie policière;**
- c. Bureau du Coroner;**
- d. RACJ;**
- e. SQ;**
- f. Tribunal administratif de déontologie policière;**
- g. BEI;**
- h. Commission des libérations conditionnelles;**
- i. Fonds des services de police;**
- j. UPAC;**
- k. École nationale de police;**
- l. École nationale des pompiers;**
- m. SOPFEU.**

b. Commissaire à la déontologie policière

Voir la réponse à la question QP1-007

Les données sont en date du 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 7 : Pour chacune des organisations ci-dessus, veuillez nous décrire les efforts mis en place et les économies générées par l'organisation pour répondre à chacune des trois demandes suivantes:

a. Gel de recrutement;
a. Concernant le gel de recrutement, veuillez nous indiquer le nombre de postes actuellement vacants et non comblés en raison du gel imposé et les économies générées.
b. Limitation du temps supplémentaire;
c. Limitation des dépenses de déplacement.

Veuillez également nous indiquer si une demande d'exemption a été adressée au Conseil du trésor et si oui, veuillez nous fournir une copie de la demande et de la réponse du Trésor.

a. Gel de recrutement		b. Limitation du temps supplémentaire	c. Limitation des dépenses de déplacement
Nbre de postes vacants	Économies générées	En novembre, le temps supplémentaire payé est de 6 h. Ensuite, aucun temps supplémentaire n'a été autorisé.	Les dépenses de déplacement ont été limitées au strict minimum pour répondre à la mission de l'organisation. Une demande en ce sens a été faite aux gestionnaires.
0	0		

Concernant les demandes d'exemption adressées au Conseil du trésor, cette question sera répondue par le Ministère de la Sécurité publique.

Les données sont en date du 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 8 : Veuillez nous fournir les mesures d'économies et les mesures en révision des programmes identifiés afin de respecter la cible de compression budgétaire fixée par le SCT au ministère de la Sécurité publique pour 2024-2025, ventilé par organisme.

a. Gel de recrutement		b. Limitation du temps supplémentaire		c. Limitation des dépenses de déplacement	
Mesures d'économies	Mesures en révisions	Mesures d'économies	Mesures en révisions	Mesures d'économies	Mesures en révisions
0	0	0	0	0	0

Les données sont en date du 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 77 : Concernant les plaintes pour profilage racial déposées contre un policier, veuillez nous dire, par année pour les cinq dernières années, ainsi que par communauté culturelle et minorité ethnique ou minorité visible¹ :

a. Le nombre de plaintes déposées, par corps de police;
b. Le nombre de plaintes ayant été retenues, par corps de police;
c. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;
d. Le nombre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;
e. Le nombre de plaintes ayant été devant les tribunaux.

	SPVM	SQ	Corps municipaux et autres agents de la paix
a. Nbre de plaintes déposées, par corps de police;	138	13	213
b. Nbre de plaintes ayant été retenues, par corps de police;	63 (16 en analyse)	5 (4 en analyse)	92 (7 en analyse)
c. Nbre de plaintes ayant fait l'objet de sanction disciplinaire, par corps de police;	0	0	0
d. Nbre de plaintes ayant fait l'objet d'un règlement hors cours;	0	0	0
e. Nbre de plaintes ayant été devant les tribunaux.	3		3

Données au 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

¹ Nous recensons les plaintes alléguant racisme, discrimination ou profilage racial. Nous ne disposons pas de données ventilées par communauté culturelle et minorité ethnique ou visible.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 253 : L'effectif du bureau du Commissaire à la déontologie policière, par catégorie d'emploi, ainsi que la masse salariale pour chacune des catégories pour la période 2024-2025.

CATÉGORIES D'EMPLOI	EFFECTIFS ¹	MASSE SALARIALE (\$)
Dirigeant et membre	1,60	316 953
Cadres	2,40	389 771
Professionnels	31,80	3 923 020
Techniciens	1,78	104 403
Personnel de bureau	7,52	298 131

¹ Le niveau d'effectifs est calculé selon la cible d'heures rémunérées, soit **62 453 heures** pour l'année 2024-2025 (considérant que 1 ETC = **1 826,3** heures).

Données au 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 254 : La liste des dirigeants de la commission, leur rémunération respective pour la période 2024-2025 ainsi que les augmentations et bonis prévus. La répartition des plaintes adressées au commissaire, par corps policier et constable spécial, pour la période 2024-2025 (incluant le nombre de plaintes, le total des policiers en cause), ainsi que le nombre de dossiers portés en appel, par corps policier.

TITRE	NOM	MANDAT	TRAITEMENT AU 31 janvier 2024 (\$)
La Commissaire à la déontologie policière	M ^e Mélanie Hillinger	2 mai 2022 au 1er mai 2027	217 754
La Commissaire adjointe	M ^e Hélène Tremblay	13 septembre 2020 au 12 septembre 2025	160 813

POUR LES AUGMENTATIONS ET BONIS PRÉVUS : Conformément aux orientations gouvernementales

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

Exercice 2024-2025

1) Nombre de plaintes reçues¹ :

	NOMBRE DE PLAINTES ²	NOMBRE DE POLICIERS
Sûreté du Québec	572	780
Service de police de la Ville de Montréal	619	935
Corps de police municipaux	970	1 474
Polices autochtones	35	46
Constables spéciaux	3	4
Contrôleurs routiers	15	20
Agents de la protection de la faune	12	17
Autres : BEL, CN, UPAC, SPCA, STM, ASSNAT, etc.	97	100

2) Nombre de dossiers portés en appel devant la Cour du Québec par corps policiers¹ :

	NOMBRE DE DOSSIERS
Sûreté du Québec	1
Service de police de la Ville de Montréal	2
Corps de police municipaux	5
Constables spéciaux	0

Données au 31 janvier 2025

¹ Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025

² Une plainte peut impliquer des policiers de plus d'un corps de police.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 255 : La répartition des dossiers selon la décision prise à la réception des plaintes par le commissaire pour la période 2024-2025 ou, si le dossier est en suspens, les motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise.

Exercice 2024-2025

Traitement apporté et décisions à la suite de l'examen préliminaire¹ :

	NOMBRE DE DÉCISIONS
Conciliation	723
Enquête ²	117
Plainte refusée	1 368
Désistement	0
À l'étude	115

Données au 31 janvier 2025

¹ Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025

² Il est à noter que 43 enquêtes supplémentaires ont été décrétées à une autre étape du processus déontologique.

Motifs pour lesquels aucune décision n'a été prise :

À la réception d'une plainte, le Commissaire dispose en vertu de la loi d'un délai de 40 jours pour procéder à son examen préliminaire. À cette fin, il constitue un dossier initial qu'il veut, dès cette étape, le plus complet possible. Ce dossier contient, entre autres, l'information et les précisions qui lui sont communiquées par le plaignant ainsi que les documents policiers et judiciaires disponibles.

Note: Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 256 : Motifs invoqués pour le refus de plaintes par le commissaire, et nombre de plaintes refusées, par motif.

2024-2025

1368¹ plaintes ont été refusées à la suite de leur analyse préliminaire, et ce, pour les raisons suivantes :

- Un élément essentiel à sa recevabilité fait défaut :
 - elle ne vise pas un policier ou un constable spécial (ex. un préposé au stationnement);
 - cette personne n'était pas, lors de l'incident à l'origine de la plainte, dans l'exercice de ses fonctions (la plainte porte sur des actes qui n'ont pas de relation avec l'exercice de la fonction de policier et qui ont été perpétrés hors des heures de service);
 - ce n'est pas un acte dérogatoire au Code de déontologie des policiers du Québec.
- La plainte est prescrite (le délai de prescription est d'un an).
- La plainte est manifestement frivole, vexatoire ou portée de mauvaise foi (ex. plaintes répétitives alors que le Commissaire a déjà disposé de telles plaintes de la part du plaignant).
- Le Commissaire n'a pu obtenir dans le délai prescrit (40 jours pour procéder à l'examen préliminaire) la collaboration du plaignant pour recueillir les éléments d'information nécessaires au traitement de sa plainte.
- Les vérifications effectuées auprès du plaignant, d'autres personnes impliquées ou à partir des documents disponibles (ex. : rapports opérationnels) permettent de conclure qu'il n'y a pas eu dérogation déontologique en l'espèce.
- Le plaignant n'a pas fourni de motif valable pour s'opposer à la conciliation.

Données au 31 janvier 2025

¹ Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : ENCADREMENT ET SURVEILLANCE - 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 257 : L'article 143 de la Loi sur la police permet maintenant de faire une plainte ou un signalement au Commissaire sous le couvert de l'anonymat. En lien avec cette nouvelle disposition introduite avec le projet de loi 14 adopté le 5 octobre 2023, veuillez nous dire :

a. Le nombre total de plaintes déposées;
b. Le nombre de plaintes anonymes déposées;
c. Le nombre de plaintes anonymes retenues et rejetées;
d. Le nombre de plaintes anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;
e. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à une plainte anonyme;
f. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été sanctionnés suite à une plainte anonyme;
g. Le nombre total de signalements déposés;
h. Le nombre de signalements anonymes déposés;
i. Le nombre de signalements anonymes retenus et rejetés;
j. Le nombre de signalements anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;
k. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à un signalement anonyme;
l. Le nombre de policiers ou autres agents de la paix sanctionnés suite à un signalement anonyme.

Exercice 2024-2025

Mise en place des nouvelles dispositions du PL14 : le 5 octobre 2024

Considérant la question, depuis le 5 octobre 2024 :		Nbre
a.	Le nombre total de plaintes déposées;	754
b.	Le nombre de plaintes anonymes déposées;	-
c.	Le nombre de plaintes anonymes retenues et rejetées;	-
d.	Le nombre de plaintes anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;	-
e.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à une plainte anonyme;	-
f.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été sanctionnés suite à une plainte anonyme;	-
g.	Le nombre total de signalements déposés;	21
h.	Le nombre de signalements anonymes déposés;	3
i.	Le nombre de signalements anonymes retenus et rejetés;	retenu : 1/rejeté: 2
j.	Le nombre de signalements anonymes ayant mené au déclenchement d'une enquête;	1
k.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix ayant été cités à comparaître devant le tribunal administratif de déontologie policière suite à un signalement anonyme;	-
l.	Le nombre de policiers ou autres agents de la paix sanctionnés suite à un signalement anonyme.	-

Données au 31 janvier 2025

Période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 03 : Le nombre de plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial reçues par la Commission de déontologie policière pour l'année écoulée. Ventiler par corps policiers.

En date du 31 janvier 2025, le COMDP avait reçu 364 plaintes alléguant du racisme, de la discrimination ou du profilage racial. La répartition des plaintes n'est pas ventilée par corps de police toutefois, elle peut être répartie comme suit : 38 % au SPVM, 4 % pour la SQ et 58 % pour les autres corps de police et agents de la paix.

Données au 31 janvier 2025

Du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 04 : Nombre de plaintes reçues par la Commission de déontologie policière concernant une interpellation policière

Nombre de plaintes: 14

Données au 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 2^E GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 9 : Quels projets, mesures, politiques ou programmes ont fait l'objet d'une analyse différenciée des sexes (ADS) ?

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine pour tous les ministères et organismes

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

QUESTION 7 : Pour l'année 2024-2025¹, pour chacun des organismes, agences ou autres relevant du ministère, fournir :

- a) la liste des employés et des membres du conseil d'administration;
- b) la liste des personnes qui ont vu leur mandat être renouvelé, en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération;
- c) la liste des personnes qui ont été nommées, en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, ainsi que leur rémunération et leur curriculum vitae;
- d) leurs frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation.

	A)	B)	C)	D)
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	Voir réponse aux questions QP1-253 et QP1-254	Voir réponse aux questions QP1-253 et QP1-254	Voir réponse aux questions QP1-253 et QP1-254	3 726,00 \$ ²

¹ La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

² Ce montant comprend les frais de déplacements, de voyages, de repas et de représentation de la Commissaire et de la Commissaire adjointe

* Les notes biographiques des personnes nommées en vertu d'un décret sont disponibles dans la section des nominations sur le site du premier ministre : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/>.

Note : Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits des années concernées.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 8 : Pour l'année 2024-2025, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère et dont le contrat est arrivé à échéance et n'a pas été renouvelé, par secteur d'activité.

COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	0
--	---

Les données sont en date du 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers sont exclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 9 : Pour l'année 2024-2025, le nombre d'employés à statut occasionnel au ministère qui ont été congédiés, par secteur d'activité.

COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	0
--	---

Données au 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 10 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère en 2024-2025.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2024-2025 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nbre total employés au 31 janvier 2025	Nbre employés occasionnels au au 31 janvier 2025	%
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	51	5	10 %

Les données sont en date du 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

Pour les années antérieures, veuillez vous référer aux cahiers de l'Étude des crédits antérieurs.

Les étudiants, les stagiaires et les saisonniers de corps d'emploi 899 sont exclus.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE 3^e GROUPE DE L'OPPOSITION

TITRE ET PROGRAMME : 06.01 - COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE

QUESTION 11 : Nombre et pourcentage d'employés occasionnels au ministère, par secteur, devenus permanents pour 2024-2025.

ENTITÉS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 2023-2024 <u>OCCASIONNELS</u>		
	Nbre employés occasionnels au 31 janvier 2025 auquel sont ajoutés les employés qui sont devenus permanents en cours d'année	Nbre employés occasionnels devenus permanents (temporaires)	%
COMMISSAIRE À LA DÉONTOLOGIE POLICIÈRE	-	-	0%

Les données sont en date du 31 janvier 2025

La période concernée est du 1er avril 2024 au 31 janvier 2025

Les données réfèrent aux employés assujettis à la Loi sur la fonction publique.

Les étudiants, les stagiaires et le personnel saisonnier sont exclus.

